

## Checkliste pour la déclaration d'impôt

---

### 1. Pour tous (aussi pour le conjoint):

- Avis de taxation 2014 (ou déclaration d'impôt 2014 pour les nouveaux clients)**
- Formulaires**
- Nom, prénom et **date de naissance complète** des enfants (préciser si étudiant le cas échéant)  
annoncer si naissance d'un nouvel enfant
- Valeur et date d'achat du ou des véhicules
- Attestations (bancaires, dépôts titres, titres, c/c, autres) au 31.12.2015 (pour les avoirs et les dettes)
- Décompte des frais de dépôt (papiers valeurs)
- Décompte des achats et des ventes d'actions/obligations/autres papiers valeurs
- Assurance-vie (attestation de la valeur de rachat au 31.12.2015)
- Attestation(s) de versement 3<sup>ème</sup> pilier en 2015
- Autres revenus en espèces (héritage, gains de loteries, etc.)
- Gains en nature (lotos p. ex.).  
(Imposable à 60 % ; déduction supplémentaire de CHF 2'000.— sur la part imposable, par cas).
- Pensions alimentaires versées ou reçues
- Frais de garde des enfants, **y.c. frais d'accueil extrascolaire**
- Factures de dentiste, frais médicaux payés personnellement (justificatifs de la caisse-maladie, franchise personnelle à la caisse-maladie en 2015)
- Décision de réduction des primes d'assurance-maladie
- Quittances des dons aux institutions d'utilités publiques **et aux partis politiques**
- Indépendants** : attestation d'allocations familiales le cas échéant

### 2. Pour les salariés:

- Tous les certificats/attestations de salaires 2015 (activité principale et accessoire)
- Détail des frais de déplacements (indiquer les km d'un aller simple maison/lieu de travail)
- Frais de formation complémentaire payés en 2015
- Attestations pour rentes éventuelles
- Indemnités diverses (attestations du chômage, perte de gain maladie, etc.)

### 3. Pour les rentiers AVS/AI:

- Attestation de la rente AVS/AI pour 2015
- Attestation pour la rente 2<sup>ème</sup> pilier ou autres rentes
- Séjour dans un home (attestation du home)

### 4. Pour les propriétaires d'immeuble(s):

- Nouvelle construction en 2015 : formule verte (ou grandeur des pièces en m2)
- Détail des frais importants de rénovation ou d'entretien d'immeuble(s) en 2015 (avec justificatifs et formule verte)
- Subventions reçues pour rénovation
- Locations encaissées en 2015
- Attestations des dettes hypothécaires au 31.12.2015